

Démarche Emploi-Formation Secteur des Services à la Personne

Sur l'ensemble du territoire national, le secteur des Services à la personne est considéré comme à fort potentiel d'emplois. Dans le même temps, les emplois de ce secteur souffrent d'un manque d'attractivité. Les principaux acteurs du secteur et l'Etat ont conclu le 23 février 2017 un contrat de filières Services à la Personne pour permettre de promouvoir son activité tout en améliorant la qualité de ses emplois.

En Normandie, près de 200 000 ménages ont recours aux services à la personne en 2013, soit un taux de recours de 14,3 %. Ce taux est plus élevé que pour l'ensemble de la France de province (13,5 %).

À l'horizon 2023, compte tenu des départs probables à la retraite et pour satisfaire l'accroissement de la demande, les besoins en main-d'œuvre dans les services à la personne atteindraient 25 000 personnes.

En Seine Maritime, le secteur des organismes de Services à la Personnes est constitué comme suit :

STATUT JURIDIQUE	TOTAUX
ASSOCIATIONS	59
ENTREPRISES	354
<i>DONT MICRO ENTREPRENEURS</i>	146
CCAS	31
TOTAL 2018	444

Le Service Public de l'Emploi se mobilise sur le sujet et décline une action co-pilotée par l'Etat et la Région avec la participation de la branche (secteur privé et associatif, FEDESAP, FEPEM, UNA), du Département 76, de l'ARACT, de la CARSAT, de l'AGEFOS-PME, du SPE, des organismes de formation, de la cité des métiers, du CIO, du PLIE.

Objectif : Améliorer l'attractivité des emplois dans le secteur et en particulier pour l'aide à domicile

La démarche vise notamment à agir sur :

- Les difficultés de recrutement et de maintien dans l'emploi, les problématiques de qualification et de formation professionnelle
- Les conditions d'emploi, de travail et de rémunération
- Le management et la gestion des relations de travail

3 axes de travail :

1) Image, représentativité du métier d'aide à domicile piloté par la Région :

« Services aux personnes à domicile : Pourquoi pas vous ? »

Devant les enjeux de société liés au vieillissement de la population et les besoins croissants dans le secteur du Service aux personnes à domicile, les structures employeuses ont lancé un appel auprès des pouvoirs publics notamment pour pallier les difficultés de recrutement.

Il est rapidement apparu essentiel de travailler sur l'image des métiers de l'aide à la personne au domicile pour améliorer l'attractivité, accompagner la profession à illustrer les valeurs véhiculées et impacter positivement les conditions d'exercice des métiers.

L'Etat et la Région se sont mobilisés à leurs côtés pour accompagner la démarche avec les partenaires de l'emploi, de la formation et des conditions de travail.

C'est ainsi que sur le bassin rouennais, la dynamique a été construite autour de ces thèmes de la découverte des métiers en immersion concrète et un accompagnement à l'amélioration des conditions de travail et l'innovation des pratiques managériales.

Pour mettre en lumière le travail réalisé, des découvertes métiers pour des demandeurs d'emploi dans les centres de formation spécialisés ont été programmées et en clôture de ces rencontres, une journée à la Cité des Métiers a proposé à tous les publics en recherche d'orientation professionnelle des ateliers reconstituant un appartement pédagogique, des démonstrations et participations à des gestes professionnels encadrés, des rencontres avec des assistants de vie, des employeurs et des espaces information/ orientation sur les métiers. Un cycle de mini conférences a été préparé afin de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de ce secteur professionnel en plein essor.



Première évaluation

- ✚ Participation : fréquentation entre 5 à 8 personnes par plateau technique. 300 visiteurs sur la journée du 9 novembre.
- ✚ Mobilisation forte des entreprises, des 6 Organismes de formation durant la semaine sur les plateaux techniques et de l'ensemble des partenaires sur la journée à la Cité des Métiers. Retour de 80 questionnaires : l'appréciation la plus positive est celle des échanges avec les professionnels.

2) Organisation et relations de travail piloté par la Carsat, et l'Aract et la Direccte :

- Deux manifestations au Havre et à Rouen ont été co-animées par la CARSAT, l'ARACT et la DIRECCTE sur la santé et le bien-être au travail et la promotion des actions remarquables en matière de prévention des risques.

- 1) Un « Sap Tour » qui consiste à inviter des professionnels SAP chez un confrère pour mener une réflexion autour de bonnes pratiques sur la prévention des risques professionnels et capitaliser les expériences.

Ça bouge dans les services à la personne en Seine-Maritime !

Publié le 8 février 2019



Le 5 février 2019 au Havre, une vingtaine de services aux personnes seinomarins se sont réunis dans les locaux de l'UNA Solidarité Normande, pour échanger sur leurs pratiques relatives à la prévention des risques professionnels.

A partir de témoignages apportés par 2 structures fortement impliquées dans une démarche constructive, ils ont pu :

- partager leurs expériences,
- poser des questions,
- envisager des pistes nouvelles,
- enrichir leurs réflexions.

Proposée et animée par l'unité départementale de Seine-Maritime de la Direccte, l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), cette journée a pleinement satisfait les attentes des participants : chefs d'entreprise, directeurs d'associations, responsables de formation et intervenantes à domicile. Chacun a pu mettre en œuvre dans sa structure des actions déjà expérimentées ailleurs.

Cette action résulte de la démarche départementale impulsée en 2018 par le Service Public de l'Emploi de Seine-Maritime, le conseil régional de Normandie et le conseil départemental de Seine-Maritime en vue d'améliorer l'attractivité des emplois des services à la personne. Elle est mise en œuvre dans le cadre d'un plan d'actions portant sur les points suivants :

- l'image et la représentativité du métier de l'aide à domicile ;
- l'organisation et les relations de travail avec un axe fort sur la prévention des risques professionnels ;
- la négociation collective.

En fin de réunion, les participants ont salué l'initiative et proposé de la renouveler sur d'autres thématiques.

Nous remercions l'UNA Solidarité Normande d'avoir accepté d'ouvrir ses portes pour recevoir cette manifestation, ainsi que l'association ADEO pour son implication dans cette action.

2) Deux ateliers animés par la CARSAT le 12 décembre 2018 « analyse des AT », puis le 13 mars 2019 « évaluation des risques et plan d'action »,

- A noter également la planification AU 1^{ER} trimestre 2019 de quelques dates avec la maison DAHLIA pour visiter cette maison témoin créée et aménagée par le CCAS DU HAVRE pour favoriser le maintien à domicile.
Vingt-cinq personnes dont majoritairement des intervenantes à domicile ont fait cette visite à ce jour. Il est prévu d'autres visites dès le mois d'avril.

3) Négociation collective piloté par la Direccte :

1) Un séminaire le 30 janvier 2018 : présentation de la réforme relative à la négociation collective issue de la loi du 08 août 2016 aux chefs d'entreprises des SAP.

- 2) Deux ateliers d'une demi-journée:
 - ✓ Le 20 juin : sur les Institutions représentatives du Personnel,
 - ✓ Le 18 octobre sur la durée du travail/ congés

Ces demi-journées ont été très suivies et bien accueillies par les participants.